

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020

Date de convocation : 24 septembre 2020  
Sont présents 15 conseillers municipaux.

Mme GOMES DA CUNHA Laëtitia est arrivée à 20h50

Excusé : COMMUNAL Maryline pouvoir à VALADE Brigitte  
CASSIER-CHARBONNEL Didier pouvoir à FAURE Jean-Pierre  
PARSAT Joëlle pouvoir à BOUYSSSET Marie-José  
BECHADERGUE Francis pouvoir à PALLARD Sandrine

Absents : GOMES DA CUNHA Laëtitia est arrivée à 20h50

Début de la séance à 20h35

Secrétaire de séance : ARCHIPCZUK Fabien

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour :

- Approbation statuts du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale au Cœur des 3 Cantons

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**Arrivée de GOMES DA CUNHA Laetitia**

## **1) TRANSFERTS COMPETENCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF A LA C.A.B., APPROBATION PROCES-VERBAL MISE A DISPOSITION DES BIENS IMMOBILIERS ET MOBILIERS**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du projet de procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers par la commune au titre de la compétence « Assainissement » transférée à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et demande de se prononcer. Après délibération, le conseil municipal approuve ce procès-verbal et autorise Monsieur le Maire à le signer et à passer les écritures comptables correspondantes.

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 1 voix

Question de M. ARCHIPCZUK : Quelles solutions techniques sont-elles prévues en cas de coupures prolongées d'électricité sur les réseaux collectifs d'assainissement de la commune ?

## **2) TRANSFERT CANTINE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que depuis la rentrée scolaire 2019/2020, c'est la commune qui gère la cantine. Lors de son assemblée générale, l'Amicale Laïque a arrêté les comptes de la section cantine et a décidé de verser le solde d'un montant de 22 039,79 € à la mairie. Après délibération, le conseil municipal accepte ce montant.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

## **3) APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU CŒUR DES 3 CANTONS**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les statuts du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale au Cœur des 3 Cantons qui ont été approuvés à l'unanimité lors de la réunion du comité syndical du 2 septembre 2020. Après délibération, le conseil municipal approuve les statuts du SIAS par :

POUR 4 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 14 voix

#### **4) DIVERS**

- Remerciements de la famille GEORGES suite au décès de GEORGES Frédéric
- Remerciements de la famille BORDERIE suite au décès de BORDERIE Mireille
- Remerciements de la famille COUQUIAUD suite au décès de COUQUIAUD Anne-Marie
- La famille TAPON/DESGROUPES fait part de la naissance de Louise
- Remerciements de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin pour la motion de soutien.
- Rénovation des vestiaires du foot : Une subvention de la CAB de 13 000 € a été attribuée à ces travaux. Avancement des divers postes : maçonnerie terminée, plomberie en cours, électricité à venir.
- Inondations du Bourg suite aux précipitations importantes du 21 septembre. Une étude est en cours pour améliorer le drainage et l'écoulement de l'eau de pluie dans le Bourg.
- Assemblée générale de la pétanque rapportée par C. BROUSSE : Un réglage de l'éclairage extérieur est demandé ainsi que le prolongement de l'installation électrique sur les parties couvertes. Une aide de la commune pour des travaux de peinture serait également souhaitée.
- Exposition de peinture du mois de novembre : L'organisation de cet événement est maintenue mais sans la soirée de vernissage afin de respecter les règles sanitaires de distanciation.
- Patricia CLAUDEL rejoint la commission communale des bâtiments.
- Ecole : Une étude pour le changement du sol souple de la maternelle est en cours.

Fin de la séance à 22h26

Affiché le 2 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre FAURE